


Janvier 2012

F

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

## COMITÉ DES PRODUITS

**Soixante-neuvième session**

**Rome, 28-30 mai 2012**

**RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DE LA TRENTE-SIXIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES, DE LA TRENTE-HUITIÈME SESSION DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES ET DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION DU SOUS-GROUPE DES PAYS PRODUCTEURS DE SISAL (Salvador de Bahia (Brésil), 16-18 novembre 2011)**

### I. INTRODUCTION

1. La réunion conjointe du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures (trente-sixième session) et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées (trente-huitième session) s'est tenue à Salvador de Bahia (Brésil), du 16 au 18 novembre 2011. Y ont participé les délégués des États Membres suivants: Allemagne, Bangladesh, Brésil, Colombie, Finlande, Guatemala, Malaisie, Nigéria, Philippines, Portugal et République-Unie de Tanzanie. Des observateurs du Fonds commun pour les produits de base, du Groupe d'étude international du jute et de l'Organisation internationale des fibres naturelles (INFO) étaient également présents.
2. M. Eduardo Salles, Secrétaire à l'agriculture du Gouvernement de l'État de Bahia, a ouvert la réunion conjointe au nom du Gouvernement brésilien; M. Kaison Chang, secrétaire du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées, a prononcé l'allocation d'ouverture au nom du Directeur général.
3. Les participants à la réunion conjointe ont élu M. Wilson Andrade (Brésil) Président, M. Markku Vilkki (Finlande) premier Vice-Président et M<sup>me</sup> Cecilia Gloria J. Soriano (Philippines) deuxième Vice-Présidente.
4. Les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire (CCP: HF/JU 11/1) et le calendrier provisoire (CCP:HF/JU 11/Inf.2) tels que présentés par le Secrétariat.
5. Il a été décidé que le rapport de la réunion conjointe serait préparé par le Secrétariat et présenté, pour adoption, dans l'après-midi du vendredi 18 novembre 2011.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.*

*La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

## **II. QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET DE POLITIQUE GÉNÉRALE**

### **A. SITUATION ACTUELLE DU MARCHÉ ET PERSPECTIVES À MOYEN TERME**

6. Les participants se sont penchés sur la situation actuelle du marché en s'appuyant sur les documents CCP: HF/JU 11/CRS 6 et CCP: JU/HF/ST/2011/1. Plusieurs délégués ont saisi cette occasion pour faire le point de la situation dans leur pays.

7. Il a été noté que la demande potentielle de fibres naturelles à des fins industrielles novatrices avait augmenté depuis le milieu des années 2000 face à l'augmentation des prix des produits de substitution synthétiques et en considération des propriétés écologiques des fibres naturelles. La production et le commerce de la plupart des fibres ont fléchi en 2008 et 2009 suite à un resserrement de l'offre et au ralentissement de l'économie mondiale, mais les marchés ont donné des signes de reprise en 2010 et pourraient connaître un regain de croissance en 2011 et 2012, à l'exception toutefois du marché du jute. Par ailleurs, les prix du pétrole brut demeurant élevés, l'absorption des hausses de prix tout au long de la chaîne de valeur des produits de substitution à base de pétrole, comme le polypropylène (PP), est devenue de plus en plus difficile, ce qui s'est traduit par un renchérissement des produits synthétiques et une compétitivité accrue des fibres naturelles.

8. Les participants sont convenus de la nécessité de procéder à une évaluation régulière de la situation actuelle du marché et des perspectives à moyen terme pour pouvoir recenser les marchés qui offrent un potentiel de croissance et développer la demande de ces fibres grâce à des efforts bien ciblés. Les analyses de l'offre et de la demande étaient elles aussi nécessaires pour permettre une planification stratégique et la formulation de politiques de soutien au développement des différents sous-secteurs. Les délégués ont donc recommandé que les pays fournissent les informations utiles à la réalisation de cette évaluation, telles qu'indiquées dans les documents CCP: HF/JU 11/CRS 6 et CCP: HF/JU 11/CRS 5, quant aux données requises pour la modélisation/élaboration de projections et le suivi des politiques. Le Secrétariat a été invité à travailler en liaison avec les Membres pour faciliter cet échange d'informations.

### **B. RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DES ORGANES SUBSIDIAIRES**

#### *Rapport de la dix-septième session du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen*

9. Le rapport du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen a été présenté et approuvé par les participants; il est joint en annexe 1 au présent document.

#### *Rapport de la Consultation sur les fibres naturelles (Salvador de Bahia (Brésil), 14-15 novembre 2011)*

10. Les participants ont été informés des résultats de la Consultation des parties prenantes qui avait précédé la réunion conjointe et visait à appeler l'attention sur les atouts techniques, écologiques, économiques et sociaux des fibres naturelles, en particulier du sisal. Une occasion unique avait ainsi été offerte aux producteurs de fibres, aux transformateurs, aux chercheurs, aux scientifiques et aux représentants de l'industrie des fibres, d'étudier les domaines de collaboration possibles en vue de l'établissement de partenariats futurs plus durables, respectueux de l'environnement et commercialement viables. Les participants ont noté que la Consultation avait pu être organisée grâce à une aide financière du Gouvernement allemand.

11. Il a été constaté qu'un large éventail de sujets avaient été traités, en particulier le rôle des fibres naturelles dans les produits novateurs à base de fibres; la viabilité environnementale et la certification; les systèmes de gestion des déchets et les données d'expérience des pays en développement. Lors de la Consultation, il avait été souligné qu'une collaboration suivie entre les parties prenantes était une condition importante pour pouvoir tracer la voie à suivre.

12. Les principales conclusions avaient porté sur les aspects suivants: nécessité d'intégrer les fibres dans des applications novatrices en s'appuyant sur des technologies nouvelles et déjà établies; produits pharmaceutiques et énergie; réalisation de l'objectif zéro déchet pendant la transformation; harmonisation des normes et mise en place de systèmes de certification présentant un bon rapport coût-efficacité; et participation des petits exploitants aux efforts d'amélioration de la production.

### **C. ARRANGEMENTS INFORMELS CONCERNANT LES PRIX DU SISAL, DE L'ABACA, DU JUTE ET DU KÉNAF**

13. Reprenant le point de vue du Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen, les participants ont réaffirmé qu'il était utile d'établir des prix indicatifs car ces informations permettaient de guider les agriculteurs et les négociants dans leurs décisions en matière de production et de commercialisation et donnaient aux pouvoirs publics les moyens de mettre en œuvre des politiques appropriées.

14. Les participants ont adopté les recommandations concernant les prix informels de la fibre et de la ficelle botteleuse de sisal formulées par le Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen, à sa dix-septième session, tenue le 15 novembre 2011. Ces recommandations sont les suivantes:

- le prix indicatif de la fibre brésilienne n° 3 devrait être fixé dans une fourchette allant de 750 à 850 USD la tonne, f.o.b. Salvador;
- le prix indicatif de la fibre East African UG devrait être fixé dans une fourchette allant de 900 à 1 200 USD la tonne, f.o.b.; et
- le prix indicatif de la ficelle botteleuse de sisal et de henequen devrait être fixé dans une fourchette allant de 28 à 30 USD la bobine de 18 kg de métrage standard, f.o.b. Salvador.

15. En ce qui concerne les fibres de jute et d'abaca, les participants ont recommandé ce qui suit:

- le prix indicatif du jute du Bangladesh devrait être fixé à 300 USD la tonne, pour la fibre de qualité BWD, f.o.b. Mongla/Chittagong; et
- le prix indicatif de l'abaca, à savoir la moyenne des qualités S2, G et JK nettoyyées à la main non Davao, devrait être augmenté d'au moins 25 pour cent, pour s'établir dans une fourchette de 160 à 233 USD la balle de 125 kg f.o.b. port de Manille.

16. S'agissant du kénaif, en Malaisie la surveillance des prix est assurée par le National Kenaf and Tobacco Board (NKTB). Les prix indicatifs s'inscrivent dans une fourchette allant de 850 à 1 100 USD pour les fibres obtenues par rouissage biologique ou à l'eau; de 580 à 750 USD la tonne pour les fibres obtenues par rouissage mécanique et de 900 à 1 300 USD pour le « cutting kenaf ».

### **D. POLITIQUES AYANT UNE INCIDENCE SUR LE COMMERCE DES FIBRES ET DES PRODUITS DÉRIVÉS**

17. Les participants ont recommandé que le Secrétariat s'emploie activement à suivre l'évolution des politiques relatives aux échanges commerciaux et aux marchés, y compris leur incidence pour les pays et les régions. À cette fin, il conviendrait de modifier le questionnaire actuel pour y inclure les questions traitées dans le document CCP: HF/JU CRS 5, ainsi que d'autres thèmes liés au commerce, abordés lors de la Consultation.

18. Le Secrétariat devrait travailler en concertation avec les chefs de file et d'autres parties prenantes pour faire la synthèse des nombreuses études menées à bien et les mettre à la disposition des Membres. Des partenariats devront être noués entre la FAO, les chefs de file et d'autres parties prenantes afin d'améliorer le partage et la diffusion des informations.

### **E. ANALYSE DE LA CHAÎNE DE VALEUR**

19. Les participants ont souligné que l'analyse de la chaîne de valeur était un outil précieux pour mieux comprendre les caractéristiques de la filière et pouvoir ainsi améliorer la viabilité économique

du jute et des fibres dures et renforcer la participation des petits exploitants. Il était nécessaire, cependant, de procéder à une analyse spécifique pour chaque fibre, plutôt qu'à une étude globale.

### **III. ACTION INTERGOUVERNEMENTALE**

#### **A. NORMES ET CERTIFICATION**

20. Les délégués ont reconnu l'opportunité d'une approche globale s'appuyant sur la certification de durabilité pour aborder les questions relatives aux normes et à la certification. Des débats pourraient être engagés afin d'harmoniser les normes techniques et pour améliorer la transparence du marché.

#### **B. ÉVALUATION DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DES FIBRES NATURELLES 2009**

21. Les participants ont été informés de l'évaluation de l'Année internationale des fibres naturelles 2009, réalisée pour la Conférence de la FAO en juin 2011. Ils ont pris note du processus de transfert des activités centralisées aux organisations représentatives du secteur des fibres naturelles, qui devrait permettre d'obtenir des résultats durables au regard des objectifs de l'Année internationale.

#### **C. ACTIVITÉS DE VALORISATION DES PRODUITS**

##### *Stratégie*

22. Les participants ont reconnu la pertinence des divers éléments de la stratégie illustrée dans le document CCP: HF/JU 11/3, convenant néanmoins de la nécessité de concentrer les efforts sur certains domaines d'action prioritaires. Ces priorités, qui sont reprises dans la section consacrée au Plan d'action intergouvernemental, sont notamment les suivantes:

- politiques;
- recherche et développement;
- analyse;
- normes et certification;
- chaîne de valeur; et
- activités promotionnelles et réseaux.

##### *Projet financé par le Gouvernement allemand*

23. Les participants ont été informés du projet financé par le Gouvernement allemand *Exploiter le potentiel commercial des fibres dans les pays en développement: renforcer les chaînes de valeur mondiales au profit du développement rural, de la lutte contre la pauvreté et de l'environnement* (GCP/INT/115/GER). Ce projet devait s'achever en 2015 et bénéficiait d'un financement de 620 000 USD pour la Phase I et de 2,53 millions d'USD pour la Phase II. Il a été noté que le projet visait les agriculteurs et les communautés vulnérables dans certains des pays les plus pauvres de la planète (Haïti, Mozambique et Tanzanie), mais qu'il offrirait également des possibilités de reproduction à des fins commerciales, dans d'autres pays, de chaînes de valeur intégrées en milieu tropical.

24. Les participants ont souscrit aux objectifs du projet et noté qu'un certain nombre d'activités avaient déjà démarré, en particulier la Consultation précédant la réunion conjointe qui avait permis de jeter les bases pour une action de sensibilisation et l'établissement de nouveaux partenariats. Les délégués se sont également félicités de la création du site web *Fibres du futur* ([www.fao.org/economic/futurefibres/home2/fr/](http://www.fao.org/economic/futurefibres/home2/fr/)) dans le cadre de la Phase I du projet (produit 3) et ont invité à mettre en place un portail web pour la diffusion d'informations en ligne aux utilisateurs finals, aux investisseurs potentiels et aux décideurs.

25. Les participants ont exprimé le souhait d'être informés de l'évolution des activités menées au titre du projet, quant à leur contribution au renforcement des priorités du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures.

*Propositions de projet à soumettre au Fonds commun pour les produits de base*

26. Faisant le point de l'état d'avancement des projets financés par le Fonds commun, les participants ont pris note du déroulement satisfaisant des deux projets mis en œuvre par l'INFO, à savoir le projet *Élaboration d'un projet de système de certification de la durabilité pour les fibres dures* et le projet *Élaboration d'un cadre pour l'avenir: grandir ensemble, forum du futur 2020*. Après avoir constaté que le projet *Évaluation préliminaire de la faisabilité de l'utilisation des déchets liquides du sisal (jus) pour la production de pesticides et de médicaments vétérinaires* avait été mené à bien, les participants ont approuvé l'élaboration d'une deuxième phase. En revanche, le projet *Valorisation du sisal: remplacement de l'amiante par la fibre de sisal dans les composites ciment* mis en œuvre par la SEBRAE avait été abandonné en cours de route. Le représentant du FCP a fait savoir que ce projet pourrait être remplacé par une proposition concernant l'utilisation du sisal dans le secteur de la construction.

27. Les participants ont approuvé trois nouvelles propositions qui ont été formellement soumises au Groupe pour examen, à savoir: *Établissement de la faisabilité de l'industrialisation d'un solvant de dégraissage à base de jus de figue*; *Production d'éthanol par voie enzymatique à partir de sisal*; et *Produits à base de fibres de coco vert: une possibilité de coopération Sud-Sud entre le Brésil et l'Afrique pour la création du réseau socio-environnemental Coconet (Coconet Sud-Sud)*.

28. Le Secrétariat a informé les délégués que le projet *Transformation du biogaz de sisal en biométhane carburant pour les tracteurs et d'autres véhicules*, qui avait été approuvé lors de la dernière réunion conjointe, serait à nouveau soumis au Fonds commun.

29. Il a été recommandé qu'un groupe d'experts soit constitué et chargé de l'examen de toutes les nouvelles propositions de projet et les délégués ont été invités à fournir au Secrétariat des noms d'experts de leurs pays.

## **D. PROMOTION**

30. Indiquant la nécessité d'une action promotionnelle continue, les délégués ont décidé de créer un groupe de travail pour appuyer le chef de file dans son action. Les activités du chef de file et du groupe de travail sont illustrées de manière exhaustive dans le volet activités promotionnelles du Plan d'action intergouvernemental.

## **IV. PROGRAMME DE TRAVAIL ET PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES**

### **A. PLAN D'ACTION INTERGOUVERNEMENTAL**

31. S'inspirant de la stratégie renouvelée du Groupe, les participants à la réunion conjointe ont élaboré et approuvé le Plan d'action intergouvernemental suivant, appelant à la réalisation de progrès immédiats dans tous les domaines stratégiques. Il a également été souligné que le cadre des priorités pourrait être modifié en cas de besoin. Sauf indication contraire, le Secrétariat sera chargé de mettre en œuvre le Plan d'action sous la direction et avec l'aide des chefs de file désignés.

#### **a) Politiques**

- S'employer activement à suivre l'évolution des politiques relatives aux échanges et aux marchés, y compris leur incidence pour les pays et les régions. À cette fin, il conviendrait de modifier le questionnaire actuel afin d'y inclure les nouvelles questions liées au commerce.
- Faire la synthèse des nombreuses études menées à bien et les mettre à la disposition des Membres. Établir des partenariats entre la FAO, les chefs de file et d'autres parties prenantes afin d'améliorer le partage et la diffusion des informations.

- Analyser les politiques ayant une incidence sur la consommation de fibres.
- Faire en sorte que les pouvoirs publics s'intéressent à l'élaboration de politiques relatives aux fibres.

**Chefs de file:** M. Wilson Andrade (Président) et M. Salum Shamte

**b) *Recherche et développement***

- Agronomie
- Transformation
- Marchés
- Un programme de recherche et développement sera mis au point par les chefs de file et présenté aux groupes, pour examen, au début du mois de février 2012. Le Secrétariat bénéficiera des orientations et de l'aide des chefs de file.
- Innovation et reproduction

**Chefs de file:** M. Alcides Lopes Leão, M. Dilip Tambyrajah et M<sup>me</sup> Ines Toro Suarez

**c) *Analyse***

- Informations et projections concernant le marché des matières premières et des produits
- Principes de la conception de modèles
- Rapports annuels sur le marché
- Renforcement et amélioration des capacités en matière de données grâce aux représentants de la FAO et à d'autres sources
- Dispositif de diffusion et d'analyse
- Une plus grande attention devrait être accordée aux conditions et aux tendances du marché, y compris aux niveaux local et régional, à l'incidence des biotechnologies sur le commerce, à la demande de produits traditionnels sur les marchés émergents ou moins connus et aux nouveaux débouchés pour le sisal et d'autres fibres dans le secteur de la construction.

S'appuyant sur les orientations et l'aide fournies par les chefs de file, les pays devraient fournir les informations nécessaires pour pouvoir procéder aux travaux d'analyse demandés, y compris les évaluations périodiques du marché et les projections à moyen terme.

**Chef de file:** M. Hamisi Mapinda

**Membres du groupe de travail:** Filière colombienne du fique, Fiber Industry Development Authority, National Kenaf and Tobacco Board of Malaysia, Tanzania Sisal Board, Groupe d'étude international du jute, The London Sisal Association, The Philippine Coconut Authority et bien d'autres instances.

**d) *Normes et certification***

- Les chefs de file procéderont au recensement et à l'examen des normes et des exigences en matière de certification et fourniront au Secrétariat des informations sur les travaux en cours dans ce domaine, pour leur diffusion aux groupes. Date limite: mars 2012

**Chefs de file:** MM. Dilip Tambyrajah, Alcides Lopes Leão, Ahmad Bin Loman et Peter Clasen

**e) Chaîne de valeur**

- Analyse de la chaîne de valeur pour chaque fibre: cette analyse devrait également permettre d'étayer des travaux de recherche et développement visant à optimiser l'utilisation des plantes et à recenser les moyens d'assurer une meilleure participation des petits exploitants à ces chaînes de valeur.
- Valorisation des produits/processus dans l'objectif d'une utilisation à 100 pour cent.

S'appuyant sur les orientations et l'aide fournies par le chef de file, le Secrétariat coordonnera les activités d'analyse de la chaîne de valeur et tracera la voie à suivre pour répondre aux exigences des groupes à cet égard.

**Chef de file:** M. Daniel Cruz

**f) Activités promotionnelles et réseaux**

- La voie à suivre semble être la création d'un groupe de travail chargé d'aider le chef de file, ainsi qu'il a été proposé.
- La promotion des fibres naturelles pourrait être assurée par le biais des entreprises du secteur privé qui les utilisent dans leurs produits (comme l'industrie automobile) et grâce à un meilleur usage du site web *Fibres du futur* pour le partage d'informations sur les travaux de recherche disponibles.
- Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pourrait collaborer avec le Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et le Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées dans divers domaines, en particulier la création d'emplois, la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire.
- Idée de promotion: le secteur des fibres naturelles pourrait collaborer avec l'industrie des matières plastiques.
- Amélioration du logo des produits, en particulier pour le sisal et le jute.
- Groupes électroniques/blogs.
- Partage d'informations.
- Promotion des sites Web.
- Définition de priorités.

Le Secrétariat se concertera avec le chef de file afin de promouvoir les travaux du Groupe au moyen du forum électronique qui sera organisé dans le cadre du site web *Fibres du futur*.

**Chef de file:** M. Wilson Andrade (Président)

**Membres du groupe de travail:** M<sup>me</sup> Cecilia Gloria J. Soriano, M. Dilip Tambyrajah et M. Alcides Lopes Leão

## **B. ÉVALUATION DES GROUPES INTERGOUVERNEMENTAUX DE PRODUITS**

32. Les participants ont été informés des travaux menés par le Comité des produits dans le cadre d'un groupe de travail à composition non limitée placé sous la direction du Président du Comité et chargé d'évaluer les groupes intergouvernementaux de produits.

33. Une analyse approfondie du rôle des groupes intergouvernementaux a été effectuée et le rapport ainsi établi a été mis à la disposition des représentants permanents auprès de la FAO.

34. Il a été souligné que les groupes intergouvernementaux remplissaient une fonction utile et qu'il fallait les doter de ressources suffisantes afin qu'ils puissent poursuivre leurs importants programmes de travail. S'agissant des fibres dures, le Groupe intergouvernemental était le seul organe mis en place

pour aider les pays producteurs dans lesquels ces fibres ont une incidence importante sur les revenus des populations rurales pauvres et leur sécurité alimentaire. Il offrait également un forum dans le cadre duquel les producteurs et les consommateurs pouvaient échanger leurs points de vue. L'attention des participants a été appelée sur les activités d'information et de développement menées par les groupes intergouvernementaux et sur l'esprit de collaboration constructive instauré entre les communautés scientifiques et politiques, qui permettait aux pays d'accéder à des informations sur les nouvelles technologies et les progrès de la recherche qui autrement ne leur seraient pas accessibles.

35. S'agissant des modalités de travail, les participants ont fait valoir qu'il fallait trouver des moyens pour institutionnaliser la participation du secteur privé et valoriser ainsi les travaux des groupes intergouvernementaux. Il a été souligné que les exigences en matière d'interprétation limitaient la possibilité pour les pays pauvres d'accueillir les sessions des groupes intergouvernementaux et de profiter des avantages d'une exposition directe. Sachant que toutes les réunions conjointes du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et du Groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées tenues hors du siège s'étaient déroulées en anglais, il a été suggéré de prévoir une seule langue de travail pour les sessions.

## **V. QUESTIONS DIVERSES**

### **A. AUTRES QUESTIONS**

36. Plusieurs délégués participant pour la première fois à la réunion conjointe ont fait part de leur satisfaction et ont informé les autres participants de l'évolution de la situation dans leurs pays respectifs.

### **B. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION CONJOINTE DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES ET DU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LE JUTE, LE KÉNAF ET LES FIBRES APPARENTÉES**

37. Les participants à la réunion conjointe ont noté avec satisfaction l'offre de la Colombie d'accueillir la prochaine session, qui se tiendra en 2013. La date exacte et le lieu devront toutefois être arrêtés par le Directeur général de la FAO, en accord avec le Président.



**ANNEXE 1**  
**RAPPORT DE LA DIX-SEPTIÈME SESSION DU SOUS-GROUPE DES PAYS**  
**PRODUCTEURS DE SISAL ET DE HENEQUEN**

**I. INTRODUCTION**

1. Le Sous-Groupe des pays producteurs de sisal et de henequen a tenu sa dix-septième session à l'hôtel Catussaba Resort, à Salvador de Bahia (Brésil), le 15 novembre 2011. Ont participé à la réunion des délégués du Brésil, de la Colombie et de la République-Unie de Tanzanie. Un observateur du Fonds commun pour les produits de base était également présent.

2. M. Hamisi Mapinda (République-Unie de Tanzanie) a été élu Président et M<sup>me</sup> Ines Toro Suarez (Colombie) Vice-Présidente. Le Sous-Groupe a adopté l'ordre du jour proposé par le Secrétariat.

**II. QUESTIONS À SOUMETTRE À L'EXAMEN DU SOUS-GROUPE ET À PRÉSENTER AU GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES FIBRES DURES**

3. Les délégués ont réaffirmé l'importance du rôle que joue le Sous-Groupe en aidant les pays producteurs à trouver une position commune pour fixer des prix indicatifs et à s'entendre sur les propositions de projet à soumettre au Groupe intergouvernemental sur les fibres dures.

**A. RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES PRIX DE LA FIBRE ET DE LA FICELLE BOTTELEUSE DE SISAL**

4. Répondant à une question du Secrétariat, le Sous-Groupe a réaffirmé qu'il était utile d'établir des prix indicatifs car ces informations permettaient de guider les agriculteurs et les négociants dans leurs décisions en matière de production et de commercialisation et donnaient aux pouvoirs publics les moyens de mettre en œuvre des politiques appropriées. La promulgation de la loi tanzanienne de 2009 portant modification de diverses lois relatives aux cultures (*Crop Laws Miscellaneous Amendment Act*) a confirmé l'importance de cet exercice.

5. Le Sous-Groupe a formulé les recommandations suivantes:

- le prix indicatif de la fibre brésilienne n° 3 devrait être fixé dans une fourchette allant de 750 à 850 USD la tonne, f.o.b. Salvador;
- le prix indicatif de la fibre East African UG devrait être fixé dans une fourchette allant de 900 à 1 200 USD la tonne, f.o.b.; et
- le prix indicatif de la ficelle botteleuse de sisal et de henequen devrait être fixé dans une fourchette allant de 28 à 30 USD la bobine de 18 kg de métrage standard, f.o.b. Salvador.

6. Le Sous-Groupe a été informé que le prix du fique colombien s'inscrivait actuellement dans une fourchette de 700 à 800 USD la tonne, f.o.b.

**III. PROJETS CONCERNANT LE SISAL ET LE HENEQUEN**

7. Le Sous-Groupe a recommandé que les propositions de projet suivantes soient présentées, pour examen, au Groupe intergouvernemental sur les fibres dures:

- « Valorisation du sisal: remplacement de l'amiante par la fibre de sisal dans les composites ciment ».

- « Transformation du biogaz de sisal en biométhane carburant pour les tracteurs et d'autres véhicules ».
- « Évaluation préliminaire de la faisabilité de l'utilisation des déchets liquides du sisal (jus) pour la production de pesticides et de médicaments vétérinaires » - Phase II.
- « Utilisation du jus de fique pour le dégraissage ».

#### **IV. AUTRES QUESTIONS, Y COMPRIS DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION**

##### **A. DATE ET LIEU DE LA DIX-HUITIÈME SESSION**

8. Le Sous-Groupe a recommandé que sa dix-huitième session soit convoquée sur le lieu où se tiendrait la trente-neuvième session du Groupe intergouvernemental sur les fibres dures et immédiatement avant celle-ci.